

CAP

Secrétaires Administratifs

18 novembre 2020

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Si l'ordre du jour de cette CAP est à la hauteur de ce qu'il subsiste en matière de compétence des CAP depuis la mise en œuvre de la Loi sur la transformation de la fonction publique, les élus **UNSa Justice** tenaient à utiliser cette opportunité d'échanges pour aborder des questions qui intéressent au premier plan les Secrétaires Administratifs.

Le développement du Télétravail a fait l'objet de discussions durant cet été et le texte soumis au vote lors du Comité Ministériel de la rentrée. Notre organisation, qui a participé à l'ensemble des débats, rappelle qu'il subsiste des points de désaccord, comme sur la participation financière du Ministère employeur aux dépenses liées au coût d'abonnement.

La question du télétravail n'est pas anecdotique avec la nouvelle période de confinement que nous traversons. Alors que 27% des agents du Ministère pourraient télétravailler, seulement 1% d'entre eux en bénéficient ! C'est d'autant plus incompréhensible que tout n'est pas question de matériel ou de logiciel...Monsieur le Président, les élus **UNSa Justice** font l'amer constat du refus de certains cadres à appliquer les directives ministérielles sur le sujet voire même de simplement envisager un aménagement d'horaires pour faciliter le maintien d'une situation sanitaire acceptable dans les bureaux!

Que dire de la gestion des ASA, là aussi selon les directions d'emploi et les territoires, les interprétations divergent.

Il est grand temps que des directives claires soient données et qu'un recensement de la mise en œuvre du télétravail pour les personnels administratifs soit réalisé et communiqué aux organisations syndicales. C'est une demande nécessaire et urgente afin que nous puissions nous assurer de la juste application des directives gouvernementales pour la protection sanitaire des personnels administratifs !

L'UNSa Justice, première organisation syndicale, dès sa rencontre avec le nouveau Garde des Sceaux, a pointé du doigt la situation des personnels administratifs en matière de rémunération et lui a présenté des revendications salariales chiffrées étayées. Si la question d'une revalorisation généralisée ne semble malheureusement pas d'actualité, nous notons que le PLF 2021 annonce une enveloppe indemnitaire à destination des corps communs...Monsieur le Président, les élus **UNSa Justice** vous demandent de bien vouloir nous faire le point sur la nouvelle circulaire IFSEE qui ne doit souffrir d'aucun retard de mise en œuvre !

Autre composante du RIFSEP...le CIA. Comment ne pas revenir sur son mode de distribution annoncé comme un modèle de clarté et de transparence qui se révèle être un exemple en matière d'ombre et d'injustice ! Au départ on annonce de l'indemnitaire pour tous ceux qui entrent dans les critères de performance. Au final, au motif que les crédits sont insuffisants chaque gestionnaire distribue à sa façon...Mais où passe l'argent entre le départ et l'arrivée ?

Monsieur le Président, nous savons que cette CAP a pour thème l'étude des titularisations et situations individuelles... les élus UNSa Justice prendront toute leur part dans ces échanges !

Paris, le 18 novembre 2020
Les élus à la CAP